



Fédération Française
de Spéléologie

**CR DE LA RÉUNION DE CD
DU CSR OCCITANIE
Du 7 décembre 2018 à Balma (31)**

Étaient présents.es :

Membres du CD : Christian Amiel (Kinou), Christophe Bes (Co Environnement), Philippe Ducassé (président CDS 32), Yvette Francoual-Valette (Cissou), Suzanne Jicquel (adjoite Co Environnement, par visio), Vanessa Kysel, Jean Luc Lacrampe (président CDSC 65, par visio), Fabrice Rozier, Jean Michel et Laurence Salmon (Co Secours pour Jean-Michel, par visio), Bertrand Laurent (Co Canyon), Michel Souverville, Benjamin Weber (Tigrou), Lucienne Weber (présidente CDSC 31).

Présidents de commissions : Olivier Guérard (Co Formation, par visio).

Technicienne environnement : Delphine Jaconelli.

Présidente de CDS : Nicole Ravaiau (CDS 09, par visio).

Étaient absents.es :

Membres du CD excusés : Dominique Blet, Joël Danflous, François Masson.

Président de commission excusé : Hugo Claverie (Co J).

GE régional excusé : Robert Guinot.

Vérificateur aux comptes excusé : Guy Valentin.

Début de la réunion à 19h50 après 20 minutes de mise en route du logiciel Bluejean (une idée d'Olivier) par Philippe, permettant de faire la réunion à partir des salons et cuisines de tout le monde (ce qui apporte un net confort !).

Financement et trésorerie

▼ Aides à la formation second semestre.

Pour l'instant, 1 640 € d'aides ont été attribuées sur un prévisionnel de 7 500 €.

15 demandes d'aides financières ont été reçues pour le second semestre, dont 8 non recevables pour les raisons suivantes :

- Laurent Danière (CDS 09) et Laurent Her (CDS 46) : déjà aidés sur des stages perf respectivement en 2017 et 2014 (les demandes portent sur des montants de 112.50 € et 157.50 €). Laurent D. n'a pas d'aide de son club ni de son CDS (le CDS ne l'aide pas car il a déjà été aidé auparavant pour ce type de stage).
- Christine Sombardier et Enzo Her (CDS 46), Eléonore Maliet (CDSC 31) et Maël Brenguer (CDS 11) : fédérés depuis moins de 1 an (les demandes d'aides portent sur des montants de 55.80 €, 157.50 €, max 67.50 € (attente infos club et CDS), 55.64 €) et des stages bio, découverte et perf.
- Elphège Loret (CDSC 31) et Guillaume Soares (CDS 46) : fédérés depuis moins de 2 ans pour des stages initiateur pour des montants de 157.50 € chacun.

Soit un total de 921.44 €.

Une discussion s'ensuit sur que faire pour ces demandes non recevables.

Comité de Spéléologie Régional Occitanie

7 rue André Citroën 31130 BALMA

Tél. : 05 34 30 77 45 – Email : csro@ffspeleo.fr

<http://www.comite-speleo-midipy.com> et www.csr-e.fr

<http://pollution-karst.com>

Olivier et Suzanne ne sont pas d'accord sur le fait que le CSR n'aide qu'une fois chaque type de stage.

Les participants sont d'accord sur le fait qu'il peut y avoir des choses à modifier dans les critères d'aides, mais ça ne va pas être fait ce soir.

Bertrand dit que le budget formation est assez important cette année et qu'il serait dommage de ne pas l'utiliser.

Michel 1- attire l'attention sur le fait que si on affiche un budget formation qui s'avère être très différent à la fin de l'exercice, ce n'est pas terrible face aux financeurs, et 2- demande si on ne peut pas envoyer un message aux présidents de CDS pour leur demander s'ils ont des demandes d'aide en attente pour cette fin d'année et les traiter par mail.

Cissou pense que vu les critères les aides sont non recevables et que si on déroge à la règle c'est la porte ouverte à n'importe quelle demande. Lulu pense aussi qu'il faut respecter les critères.

Décision est prise de ne pas accorder les aides non recevables.

Vanessa informe les stagiaires dont les aides sont non recevables.

Tigrou propose de faire un point des aides reçues jusqu'au 31 décembre par mail et fait un mail aux présidents de CDS pour savoir s'ils en ont qui traînent au fond de leur placard.

Pour les demandes suivantes les conditions sont remplies donc les aides acceptées sous réserve de réception des pièces manquantes :

André Bedoc et Pierre Bunouf (CDS 81), Julie Maison (CDS 46) et Maxime Médal (CDS 32) pour des stages perf 3 week end respectivement à hauteur de 147.50 €, 147.50 €, 90 € et 157.50 €.

Patricia Coqueron (CDSC 31) pour un stage de formation continue des cadres canyon, à hauteur de 12.75 € (manque l'attestation de stage).

Jérôme Favole (CDSC 31) pour un initiateur canyon à hauteur de 151.20€ (manque l'attestation de stage).

Jean-Pierre Marché (CDS 46) pour un M0 à hauteur de 135 € (manque aide du CDS).
Soit un total de 841.45 €.

Pour les attestations de stage manquantes (stages effectués il y a plus de 3 mois), Delphine fait une dernière relance et sans réponse dans un délai de deux semaines, l'aide ne sera pas octroyée.

✎ Point sur les subventions.

Pour l'instant c'est le flou total pour l'an prochain. On sait juste que le CNDS disparaît et va être remplacé par autre chose. Mais quoi...

✎ Subvention Conseil régional.

Reporté à la prochaine réunion pour information par manque de temps (dossier traité par mail car la demande doit être faite avant le 31 décembre).

✎ Exo secours régional : matériel perdu.

Suite à l'exercice secours régional, Jean-Michel a fait parvenir le montant restant à charge du CDS 12 (organisateur), qui est de 415.37 € (frais de repas).

Par ailleurs, il demande si le CSR est prêt à prendre en charge le coût du matériel perdu lors du stage (entre cent et deux cent euros, en cours de chiffrage). Les présents sont d'accord d'autant plus que le budget de la Co Secours est positif.

Comité de Spéléologie Régional Occitanie

7 rue André Citroën 31130 BALMA

Tél. : 05 34 30 77 45 – Email : csro@ffspeleo.fr

<http://www.comite-speleo-midipy.com> et www.csr-e.fr

<http://pollution-karst.com>

Fonctionnement

▼ Réunion Grande Région.

La réunion grande région sud-ouest a lieu cette année dans le Lot et Garonne le 12 janvier. Il faut s'inscrire mais on ne sait pas ce qu'on mange ni combien ça coûte.

Vanessa va leur poser la question.

Le CSR paiera le covoiturage et les repas.

Philippe, Kinou, Tigrou, Vaness et Cissou pensent y aller.

▼ Futurs candidats au CD.

Des places sont libres au CD (4) et il faut penser, si on veut renouveler les membres du CD dans un peu plus d'un an, à faire rentrer des gens lors de la prochaine AG afin qu'ils prennent connaissance du fonctionnement et des dossiers.

Tigrou en a parlé à Corail (Julien Fouquet, CDS 09), Tigrou et Lulu pensent à Marie Clélia Lankester (CDS 46) (Lulu se charge de lui en parler).

Un tour de table est fait pour savoir qui pense faire le prochain mandat au sein du CD. Fabrice veut bien continuer à gérer le salaire de Delphine mais pas forcément être au CD, Tigrou ne reprendra pas la place de président mais restera au CD pour assurer le suivi des dossiers, Christophe Bes veut bien rester président de la Co Environnement et prendre une place au CD, Bertrand ne se représentera pas mais il va chercher un repreneur pour la Co Canyon, Cissou restera au CD, Michel aussi, Kinou aussi, Lulu aussi, Vanessa ne restera pas au CD mais veut bien prendre en charge les jeunes ou la formation, Olive veut bien garder la Co Formation si c'est une réelle volonté du CSR, Jean-Luc a un problème géographique mais veut bien rester au CD, Suzanne restera aussi, Laurence trouve qu'il y a beaucoup de travail et qu'elle est excentrée mais elle veut bien refaire un mandat, Jean-Michel a la même remarque. Il regrette que les CDS 30 et 48 ne soient pas assez représentés mais veut bien se représenter aussi et continuer la charge de la Co Secours. Les autres ne sont ni pour ni contre.

Il ne faut donc pas hésiter à solliciter des gens pour entrer au CD en avril prochain en vue de rester pour le mandat suivant. Le top serait qu'un maximum de départements soit représenté au CD.

▼ ETR.

Reporté à la prochaine réunion par manque de temps.

▼ Réversion part « fonctionnement décentralisé ».

Suite à réception des derniers chiffres de Lorenzo, le calcul de la reversion aux CDS a été fait par Delphine et Laurence.

Que faire pour le CDS 66 qui a eu plusieurs soucis financiers avec la FFS (RIF et EDS 2017, secours Font Estramar) ?

L'argent versé par le CSR aux CDS doit servir à structurer des actions, à dynamiser les clubs, et profiter à tous les adhérents.

Jean Michel précise que l'action du SSF national envers le SSF 66 sur les finances du secours de Font Estramar de 2017 est terminée et qu'il n'y a donc plus d'action en cours.

Tigrou propose de ne pas donner les sous au CDS 66 (750 €) mais de garder le fond pour distribution aux clubs sur projets.

Fabrice n'est pas d'accord car il pense que la FFS doit, s'il y a mauvaise gestion avérée, mettre le CDS 66 en conseil de discipline. Or ce n'est pas ce qui est fait.

Tigrou précise que sur les 4 dernières années il y a eu des incompréhensions sur la gestion financière du CDS 66 et que le CSR peut ne pas leur reverser de part.

Comité de Spéléologie Régional Occitanie

7 rue André Citroën 31130 BALMA

Tél. : 05 34 30 77 45 – Email : csro@ffspeleo.fr

<http://www.comite-speleo-midipy.com> et www.csr-e.fr

<http://pollution-karst.com>

Kinou dit qu'il y a aussi une mauvaise répartition des fonds du CDS vers les clubs. Tout le monde rappelle l'histoire des fonds des EDSC non touchés par l'EDS de Céret. Philippe pense que le CSR doit bloquer les sous mais être équitable avec les autres CDS et propose que le versement du CSR fasse suite à la régularisation du versement des sommes dues des EDS (si elles sont encore dues, à confirmer).

Qui est pour que l'aide soit versée au CDS 66 en même temps qu'aux autres CDS :

Pour : 1

Contre : 9

Abstention : 4

Après discussion il est décidé que :

Tigrou fait un mail aux présidents de CDS concernant le versement du CSR et Laurence fait les versements aux CDS sauf au CDS 66 pour qui on recherche entre autres des infos concernant le versement des EDS de 2017 et on avise ensuite.

▼ Etat des lieux des CDS.

Reporté à la prochaine réunion par manque de temps.

Communication

▼ SpéléOc.

Reporté à la prochaine réunion par manque de temps.

▼ Site internet.

Lulu présente l'architecture du site sur laquelle elle a travaillé en prenant en compte les contenus des sites des ex CSR E et F. Elle a quelques doutes concernant le rangement de l'onglet « partenaires » (elle a peur que ça soit un peu trop fourre-tout). Même si quelques points seront peut-être à régler plus tard, les présents décident que la base de travail de Lulu est suffisante pour commencer à travailler.

Kinou contacte le type du CSR AURA pour qu'il commence à travailler selon le devis fourni.

Environnement

▼ Partenariat PNR Haut Languedoc.

Une soutenance d'avant-projet a été faite il y a 3 semaines par les 3 étudiants partie prenante du projet. Michel y était. Ca suit son cours. Tout le monde est content.

Une convention devrait être signée avec le CSR. Delphine avait fait quelques modifs sur celle proposée par le PNR (qui a servi à l'étude du Cael) mais depuis plus de nouvelles.

Tigrou relance Julie Bertrou du PNR pour savoir où ça en est.

▼ Sentiers karstiques.

Fabrice pense que ça serait bien que le CSR ait une expo présentant les sentiers karstiques déjà faits, notamment pour leur promotion au niveau tourisme.

Lulu pense qu'il faudrait déjà avoir un flyer électronique pour pouvoir toucher les revues spécialisées par exemple.

Tigrou pense qu'il faut qu'on se fasse une fiche récapitulative sur les sentiers existants intégrant le nombre de visites, le type de visiteurs, etc... Charge à chaque CDS de faire remonter les infos.

- Jean-Luc (CDSC 65) a une réunion prochainement avec la mairie de St Pé et l'ONF pour un futur sentier karstique en parallèle du nôtre avec une belle passerelle au-dessus d'un trou. Beaucoup d'aménagements sont prévus pour faciliter la randonnée (marches, mains courantes, ...). Le budget est de 120 000 € de dépenses. Mais ils ont du mal à trouver des recettes.

Comité de Spéléologie Régional Occitanie

7 rue André Citroën 31130 BALMA

Tél. : 05 34 30 77 45 – Email : csro@ffspeleo.fr

<http://www.comite-speleo-midipy.com> et www.csr-e.fr

<http://pollution-karst.com>

- Le sentier du Lot avance mais il reste dans les 18 000 € à trouver pour boucler le budget. Une réunion avec Vincent Biot va avoir lieu dans les jours qui viennent. Il faudra certainement revoir les dépenses à la baisse.
- Pour l'Aude, le sentier est quasiment tracé. A venir quelques conventions de passage à signer et une réunion avec l'ONF à programmer pour avancer sur le sujet.

▼ Inventaire pollution.

Delphine, Tigrou et Christophe ont rencontré le BRGM lundi 3 décembre, qui n'a toujours pas de fonds directs pour le CSR. Par contre, si l'inventaire pollution intègre le SIGES, on pourra toucher quelques deniers par ce biais.

Le BRGM a donné quelques noms de prestataires au CSR pour faire évoluer et étendre l'inventaire. Delphine les a contactés pour avoir des devis.

Pour l'instant, il manque dans les 16 000 € pour boucler le budget. Philippe demande si on ne peut pas demander à la Banque Populaire. Bien qu'on n'ait pas le droit de demander de subvention trop souvent, ça ne coûte rien d'essayer. Il reste 13% du montant du devis à trouver. On peut réussir à passer avec moins. A voir à combien seront chiffrés les autres devis.

▼ Réunion avec la FFS.

Suite à une réunion avec la commission environnement de la FFS, cette dernière a demandé si d'autres régions pouvaient intégrer l'inventaire pollution et/ou si l'inventaire pouvait intégrer la base fédérale. Techniquement c'est faisable. Politiquement, ça l'est moins, ou avec conventionnement.

Les sentiers karstiques ont aussi été évoqués. La FFS voulait savoir s'ils pouvaient reprendre notre charte pour l'étendre à d'autres départements. Même réponse que pour l'inventaire pollution. On peut voir directement avec le CSR qui souhaite utiliser notre expérience mais pas avec la FFS sans que l'histoire du conventionnement ne soit réglé.

Tigrou contacte la FFS pour mettre les choses au clair.

La convention cadre avec le CEN a aussi été évoquée. Marie Clélia a demandé d'attendre que la FFS ait fait le point nationalement avant d'agir.

▼ BD Cavités 65.

La Direction Départementales des Territoires (DDT) 65 souhaite mettre à jour BD Cavités sur son département suite à plusieurs effondrements dans le cadre de la prévention des risques. Le but est d'identifier les communes où il faudrait aller plus loin dans le cadre d'aménagements (permis de construire). Une convention est en cours de finalisation entre la DDT et le BRGM.

Ils cherchent des partenaires pour mettre à jour la base (donc pourquoi pas les spéléos).

Karsteau pourrait aider à cette mise à jour de BD Cavités puisque le CDSC 65 a intégré son inventaire de cavités dans le logiciel.

Tigrou envoie le contact à Jean-Luc pour qu'il puisse connaître les conditions.

▼ Formations BD Traçages.

Le BRGM a mis en œuvre une base de données où tous les traçages faits et à venir sont/seront centralisés. Il propose de former les spéléos pour aider au remplissage de la base.

Autour de la table, beaucoup pensent que c'est une implication des spéléos avec rien en retour (car le BRGM n'a jamais de sous à mettre en face des projets des spéléos).

Comité de Spéléologie Régional Occitanie

7 rue André Citroën 31130 BALMA

Tél. : 05 34 30 77 45 – Email : csro@ffspeleo.fr

<http://www.comite-speleo-midipy.com> et www.csr-e.fr

<http://pollution-karst.com>

Si la formation se fait sur le terrain, pourquoi pas. Si c'est pour apprendre à remplir une base de données, c'est différent.

▼ Relations CEN MP.

Une place s'est libérée au conseil scientifique du CEN. On nous a demandé si le CSR voulait la prendre. Il faut saisir l'opportunité d'entrer au conseil. Christophe est d'accord pour intégrer le conseil scientifique.

Tigrou se charge de voir comment faire acte de candidature.

▼ Suivi pollution Laroque (12).

Suzanne a contacté Mickaël Picaud (président CDS 12) mais elle n'a pas eu de réponse. On a oublié de lui dire qu'il ne lit pas ses mails et que le portable ne passe pas chez lui. On lui fait passer son numéro en direct ! Elle nous tiendra au courant.

Pour les gens qui ne connaissent pas l'histoire de Laroque, c'est une cavité qui a été largement polluée aux hydrocarbures en 2009. La FFS, le CSR et le CDS 12 ont obtenu gain de cause en justice et perçu 26 000 € pour faire un état des lieux de la cavité. Pour l'instant rien n'a été fait. Et Suzanne reprend le dossier !

▼ Cavités dégradées (11).

Delphine en a parlé avec la commission environnement de la FFS qui lui a dit de se rapprocher de Robert Durand en tant que conseiller juridique.

Comme on n'a eu aucun retour suite au dépôt de plainte conjoint CDS 11/CSR et que les dégradations continuent, que faire ?

Tigrou propose, en fonction du tarif, d'acheter une caméra. Philippe dit que ça coûte une blinde. Lulu pense que non. Kinou pense que ça ne sert à rien car une vidéo n'est pas une preuve. Christophe dit que les pilleurs ne viennent qu'une fois par an ou tous les ans et demi du coup c'est difficile.

Le CSR peut éventuellement aider à l'achat d'une caméra en fonction des demandes du CDS 11 (à exprimer clairement !).

En parallèle, Delphine fait un courrier à la DREAL et à la DDT sur ce sujet.

▼ Site des Gorges de la Fou (66).

Info François Masson : Le site touristique des Gorges de la Fou (66) souhaite développer l'aspect scientifique du site, pour pouvoir entre autre répondre aux questions des visiteurs. Le gérant a contacté François Masson qui, par le biais de son club et grâce au projet scolaire qu'il porte, s'est proposé pour faire avancer le projet. Ils sont en train de signer une convention, mais le travail est déjà avancé. Le logo du CSR sera sur tous les documents puisque le lycée est conventionné avec lui. Le travail porte sur la géologie, la flore calcicole, la conductimétrie, les débits, la topo du site et les cavités liées.

Développement

▼ Spéléo et « politique de la ville ».

Reporté à la prochaine réunion par manque de temps.

▼ Projets scolaires.

- Les rencontres de spéléo scolaire sont reconduites en 2019. Le CSR a financé environ 3 100 € du budget grâce à des subventions en 2018. Par contre, comme nous n'avons aucun visuel sur notre budget 2019 (surtout niveau subventions), Tigrou ne s'est engagé sur aucune aide pour les rencontres à venir. Les établissements pourront faire des demandes au CSR qui seront étudiées au coup par coup.

Comité de Spéléologie Régional Occitanie
7 rue André Citroën 31130 BALMA

Tél. : 05 34 30 77 45 – Email : csro@ffspeleo.fr

<http://www.comite-speleo-midipy.com> et www.csr-e.fr

<http://pollution-karst.com>

- Quentin a fait un inventaire des projets scolaires mais ça s'est arrêté là. Il faudrait maintenant faire des flyers pour « vendre » l'activité aux établissements et leur proposer des outils pédagogiques. L'idée est d'embaucher un autre service civique pour faire la suite du développement. Pour ça, le mieux est de rencontrer le responsable du Master pour cibler le domaine de compétences.

Le principe du nouveau service civique est acté.

Kinou et Tigrou suivent le dossier avec Damien Chigot.

- Un projet scolaire est en train de se monter en Ariège, avec un public en situation difficile (EREA). La première année le budget risque d'être un peu difficile à boucler. Tigrou a dit que le CSR pouvait aider au lancement de ce type de projet.

▼ Tarif licences scolaires.

Tigrou a eu Damien Chigot au téléphone à propos des projets scolaires labellisés par la FFS. Le label a été revu récemment et comprend maintenant la possibilité d'avoir une aide financière **ou** d'avoir un pack licence + assurance pour les élèves (au choix du prof). Les 3 établissements labellisés d'Occitanie (Céret, Mende et Perpignan) ont opté pour la deuxième solution. C'est très bien (ça nous fait près de 50 mineurs en plus fédérés sur la région) mais ça pose la question de la part régionale puisque le bureau fédéral ne veut pas payer le surcoût des 5€ par licence. Du coup :

- (1) On dit que "dans le cadre d'une licence prise via un projet scolaire labellisé FFS", on fait don des 5 €.
- (2) On maintient cette part régionale en considérant que les profs porteurs de projets peuvent se débrouiller pour assurer ce léger surcoût (ou le faire assumer par leurs élèves).

Lulu a proposé par mail de demander les 5 € de part régionale aux jeunes et que le CSR finance ces 5 € aux établissements, ce qui nous permet de faire apparaître une aide de la région.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

▼ Camp jeunes.

Il y a eu un bug au niveau de la déclaration JS du dernier Camp jeunes mais Fabrice a rattrapé le coup. Il propose de faire une fiche réflexe sur le fonctionnement de la procédure de déclaration pour éviter que ça ne se reproduise.

Fabrice fait la fiche.

▼ Budget des EDSC FFS.

Il va être pris entièrement sur la convention d'objectif en 2019.

Pour les autres projets en rapport avec les jeunes, il faut demander directement à la DTN, en charge du développement.

▼ Rassemblement national des EDSC.

Aux dires de Kinou ça a été un franc succès. Entre 70 et 80 personnes étaient présentes.

A la fin des 2 jours les PO et un autre département ont décidé d'organiser les suivantes. A voir ce qu'il se passera.

Divers

▼ Monographie de La Leicasse.

Le club du GERSAM (34) demande une aide pour la publication de cet ouvrage.

Comité de Spéléologie Régional Occitanie

7 rue André Citroën 31130 BALMA

Tél. : 05 34 30 77 45 – Email : csro@ffspeleo.fr

<http://www.comite-speleo-midipy.com> et www.csr-e.fr

<http://pollution-karst.com>

L'impression coûte 9 € et il est vendu 25 €.

Lulu ne comprend pas pourquoi on aiderait ce genre de projet qui en plus va vite être rentabilisé. Christophe dit que le CSR aurait dû être impliqué avant dans le projet pour qu'au minimum son logo soit présent dessus et pour pouvoir participer à la négociation des tarifs d'impression, etc...

Olivier propose que le CSR achète quelques livres pour participer au projet. Livres qu'on peut ensuite donner sur des congrès ou lors de réunions institutionnelles.

Il est donc décidé que le CSR fasse l'acquisition de 10 exemplaires en précisant pourquoi aux auteurs (subvention indirecte de 250 €).

▼ Olympiades Académiques Géosciences.

Reporté à la prochaine réunion par manque de temps.

Fin de la réunion à 24h00.

Le Président Benjamin Weber	La secrétaire Vanessa Kysel
--------------------------------	--------------------------------

Comité de Spéléologie Régional Occitanie

7 rue André Citroën 31130 BALMA

Tél. : 05 34 30 77 45 – Email : csro@ffspeleo.fr

<http://www.comite-speleo-midipy.com> et www.csr-e.fr

<http://pollution-karst.com>